

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
ETRANGER 50.- 25.- 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87
TÉLÉPHONE
CHÈQUES POSTAUX IV B 133

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce » 2.-

Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)

RÉCLAME » 1.-

Le calendrier de «La Sentinelle»

Comme les années précédentes, la «Sentinelle» a édité pour ses abonnés et lecteurs, le traditionnel calendrier.

Calendrier mural, de fort belle disposition, aux teintes variées et bien choisies, il se présente avec le fond que chacun connaît, symbole marquant de la vitalité et de la beauté du socialisme.

Le calendrier peut rendre de signalés services, sa disposition permet l'inscription chronologique des notices, indications ou autres.

Il est encarté dans le numéro de ce jour.

La loi sur la circulation des automobiles et des cycles

La loi sur les automobiles sera encore discutée en mars prochain, au Conseil national. Les chapitres de la responsabilité civile et de l'assurance n'ont pas encore été épuisés. Notre correspondant parlementaire a bien voulu indiquer, à l'intention des lecteurs de la «Sentinelle», à quoi en est le débat. Une importante séance de la session précédente lui avait permis d'en fixer les limites et la physionomie.

Dans son exposé contre le projet de loi, M. de Rabours a cru remarquer un esprit de réaction analogue à celui qui se manifesta en 1852, lorsque fut discutée la loi sur les chemins de fer. A cette époque, certains esprits atterrés ne percevaient pas l'immense développement auquel était voué le nouveau mode de circulation. Il en est de même aujourd'hui. Aussi voit-on surgir les mêmes entraves. Les formalités de frontières seront tracasieuses et coûteuses, les étrangers astreints à payer une surprime feront une triste réputation à notre pays contre lequel ils exerceront des représailles sous forme de boycott. Les cantons frontières, tels que ceux de Genève et du Tessin seront les plus frappés et il est de bonne confraternité de faire preuve de solidarité à leur égard. Bref, le tableau de l'honorable député genevois est poussé au noir et il ne produit pas grande impression sur l'assemblée où les propriétaires d'autos ne dominent pas encore.

Le fait capital de la motion de renvoi est motivé par la convocation de la conférence internationale de la route, convoquée à fin 1925 par la Société des Nations.

Notre camarade Wirz (Zurich), qui représente le groupe socialiste au sein de la commission, avec J. Dicker et C. Rosselet, développe avec beaucoup d'à-propos toute une série de remarques qui tendent à concilier des intérêts qui paraissent contradictoires. M. Weber, St-Gall, montre par quelques exemples toutes les transformations techniques auxquelles il faudra s'astreindre à l'avenir et les fortes dépenses qui pèseront sur la collectivité. Pour M. Ast (Bâle-Campagne), il y a lieu de prévoir une répartition différente des recettes fiscales selon les régions. Cette opinion lui est sans doute suggérée par le fait que les très nombreuses autos de Bâle-Ville et d'autres régions sillonnent sans cesse les routes de première importance que possède Bâle-Campagne.

M. Bopp exprima des opinions vraiment conservatrices et qui n'ont rien à faire au débat. Il a d'ailleurs peu de succès.

M. Haerberlin développa de nouveau le point de vue de la majorité de la commission. Il reproche assez véhémentement à M. de Rabours de lui avoir infligé à diverses reprises l'épithète de «réactionnaire». Il met tant d'insistance à repousser cette «injure» que M. de Rabours finit par sortir de ses gonds et par morigéner avec un excès de chaleur l'irrévérencieux conseiller fédéral. La prise de bec est courte, violente et la galerie s'amuse. M. de Rabours jure ensuite ses grands dieux que M. Haerberlin n'est pas de son siècle. Une grande partie de Tout-Genève en pense autant de M. de Rabours. Qui tranchera à tout jamais ce grave point d'histoire.

M. Haerberlin s'applique à démontrer que M. de Rabours défend les intérêts de 40,000 automobilistes, tandis qu'il a à sauvegarder la vie de 3 1/2 millions d'habitants. La conférence internationale de la route aura une grande utilité, mais il est probable qu'il faudra plusieurs années pour mettre en vigueur des règles internationales. M. Seiler, l'hôtelier bien connu de Zermatt et conseiller national, combattit la motion de Rabours. Il la considérait comme inopportune. La nouvelle loi proposée est un progrès sur l'état de fait actuel et elle contribuera à améliorer l'industrie hôtelière qui, jusqu'à présent, a souvent souffert des prescriptions prohibitives prises par plusieurs cantons. F. E.

Krassine à Moscou

PARIS, 27. — Havas. — L'ambassade soviétique déclare dénués de tout fondement les bruits qui ne cessent de circuler dans certains journaux du rappel de M. Krassine à Moscou. Ce dernier se rendra effectivement dans cette ville présenter un rapport personnel à son gouvernement, mais ce voyage n'a aucun rapport avec un changement quelconque de titulaire au poste d'ambassadeur des Soviets à Paris.

Dans l'horlogerie

La question des huiles

Suite à l'article que j'ai publié à ce sujet. On me demande si je puis préciser laquelle actuellement est la meilleure et celle dont je préconise l'emploi.

Entre autres, M. Marius Matthey, régleur, m'écrit: «Ayant des difficultés avec des petites pièces justement par le fait de l'épaississement de l'huile trop rapide, etc.»

Actuellement je n'en puis recommander aucune, toutefois j'ai obtenu un petit flacon de Locle qui me donne satisfaction.

L'horloger qui travaille dans la fabrication ne se figure pas les difficultés qu'on peut avoir en se servant de marchandise-huile défectueuse. On termine la montre, on la vérifie soigneusement en lanterne, le réglage est retouché à 10/20 secondes par jour, tout va bien, on expédie. Chez le détaillant, le décor change, la montre sort d'une bonne maison, il a confiance et telle la livre au client. Quelques semaines ou quelques mois après l'acheteur reparait avec sa pièce qui varie ou s'arrête. Le vendeur n'en revient pas et est obligé ou de la reprendre ou de l'échanger. Il ne suppose pas que dans la plupart des cas cela provient de la mauvaise qualité d'huile.

Voilà une question où le Laboratoire des Recherches Horlogères pourrait rendre un grand service. Ce serait d'installer la fabrication des huiles pour l'horlogerie et la mécanique et de livrer les produits correspondant aux divers emplois.

Dans les pendules

L'ami Numa Robert a fait une curieuse observation au sujet de l'huile dans la pendulerie. J'attendais qu'il m'écrive!! Mais si je me souviens bien, il déconseille de repolir les creusures des pivots, car il a pu voir que, si elles sont polies, l'huile s'échappe trop facilement.

La semaine dernière j'ai fait une remarque à peu près analogue.

On m'apporte une jolie pendule neuchâteloise; le propriétaire, un ancien horloger, ne peut supposer la cause de l'arrêt, car il n'y a que deux ans qu'elle fut nettoyée et toujours bien entretenue. J'ai pu me convaincre que l'observation de Numa était fondée, car plusieurs pivots, surtout ceux travaillant le plus (l'échappement) étaient complètement à sec.

Pour y remédier, il y aurait lieu de faire des creusures plus coniques, c'est-à-dire moins évassées, dans ce cas l'huile s'échapperait moins ou pas du tout. C'est facile à comprendre.

L'horloger-rhabilleur se figure souvent que n'importe quelle huile peut servir pour la pendulerie, c'est une grave erreur. Aux grands rouages on peut mettre de l'huile de qualité inférieure, mais pour l'échappement elle doit être de bonne qualité. P. Ds.

La reprise des affaires

Il nous souvient, non sans quelque joyeuse satisfaction, qu'il y a bientôt huit mois nous saluâmes ici la reprise de l'horlogerie, et comme nous le faisons sur le ton badin que l'on peut se permettre quand «cela va», quelques confrères à l'humeur sombre, restés sceptiques malgré tout, crurent bon de relever ce qu'avait de prématuré, à leur avis, notre accès de bonne humeur.

Eh bien! ne leur en déplaise, cela continue à bien aller: le flot joyeux des horlogers sortant des ateliers inonde plus que jamais notre «podium»; les jolies dactylographes, les nombreux employés de banque, les graves et solides boîtiers, emplissent la rue de leurs lazzi et de leurs gais propos. Il y a de la satisfaction dans l'air, écrit le «Journal suisse d'Horlogerie», dans son numéro de décembre. La même note optimiste est donnée par les offices des postes de notre ville. Pendant les fêtes de Noël on a remarqué un échange de colis postaux plus considérable que l'an dernier. On n'a pas encore de chiffres en main, mais on disait même qu'en un jour, on avait constaté le double du trafic effectué l'an dernier. Dans tous les cas, il est permis de dire que le trafic a été énormément facilité par le beau temps, tandis que l'an dernier, les facteurs n'arrivaient plus à remplir leur horaire de tournées, à force de se trouver empêtrés dans la neige fondante.

Pendant les mois de janvier à fin novembre 1924, la Suisse a exporté au total 16,466,087 pièces d'horlogerie contre 11,124,095 pendant la même période de 1923. L'exportation d'horlogerie se répartit comme suit: Mouvements finis 4,399,648 (3,252,614), boîtes de montres en nickel 693,451 (429,216), boîtes de montres en argent 213,208 (65,888), boîtes de montres en or 183,286 (88,930), montres en métaux non précieux 5,384,149 (4,246,125), montres argent 1 million 34,181 (818,545), montres en or 263,262 (242,970), chronographes 60,751 (52,309), montres-bracelets en nickel 2,150,108 (1,565,255), montres-bracelets en argent 967,771 (651,054), montres-bracelets en or 904,546 (733,178), montres-bracelets chronographes 339 (1,404), autres montres 211,297 (176,597).

Enfin, des nouvelles qui nous parviennent des Franches-Montagnes et du Locle sont vraiment réjouissantes. Des ateliers et des fabriques de ces régions disposent de commandes fermes qui les

occuperont pendant près d'une année. Ces commandes sont importantes. On a signalé un peu d'arrêt avant les fêtes, mais il ne faut pas oublier que c'est là un phénomène régulier. Peut-être y aurait-il un peu d'inquiétude du côté de Bienne, d'où parviennent des bruits de congédiement de personnel. Mais il nous a été impossible, jusqu'à présent, de vérifier ces rumeurs. On peut dire que, dans son ensemble, la reprise horlogère est un fait acquis. La progression réjouissante des exportations l'indique en chiffres révélateurs.

Rossi accuse

Un réquisitoire contre Mussolini

De Rome: Les journaux de l'opposition publient un mémoire du commandatore Cesare Rossi, ex-chef du service de la presse à la présidence du Conseil, emprisonné à la suite de l'assassinat du député Matteotti.

Ce document constitue un violent réquisitoire contre M. Mussolini qui y est accusé d'avoir connu à l'avance et autorisé toutes les agressions et violences commises après la marche sur Rome. L'auteur du mémoire cite entre autres faits l'agression contre le ministre Amendola — ordonnée par M. Mussolini, assure-t-il, sans que lui, Rossi, eût été consulté —, celle contre le député Visuvi — ordonnée par le général en chef commandant la milice sur avis de M. Mussolini — et contre le député Forni — ordonnée directement par le président du Conseil à Rossi —. De même, M. Mussolini aurait donné son assentiment à toutes les entreprises de violences enregistrées dans bien d'autres cas, tels que l'invasion de la villa de l'ancien président du Conseil M. Nitti, le sac des Cercles catholiques à Monza et dans la vallée de Brianza.

De plus, M. Rossi accuse le chef du gouvernement d'être personnellement l'auteur de tous les articles incitant les fascistes à la violence, parus dans le journal fasciste extrémiste, «L'Impero». Il assure aussi que c'est M. Mussolini qui donna l'ordre au général de Bono de viser des passeports spéciaux pour Duminin, pour Volpi et d'autres fascistes encore, pour leur permettre de se rendre à Paris venger la mort de M. Bonservizi, mais cette expédition punitive n'eut pas lieu.

Il est vrai que Rossi, accusé, accuse à son tour sans preuves.

Les révélations du commandatore Cesare Rossi ont produit une profonde sensation.

Réd.: Stefani prétend qu'elles ont été accueillies avec indifférence, mais il convient de se méfier de la Stefani, entièrement aux mains des fascistes.

Le Carnet de Jean-Louis

On lit dans le «Pays»:

«Nous, curés d'Ajoie, voisins de l'Alsace, protestons contre les allégations parues dans certains journaux du Jura et d'ailleurs, incriminant un membre du clergé d'Ajoie, d'avoir fait de la contrebande d'or, et les déclarons dénuées de tout fondement.

En conséquence, nous offrons à celui qui, en justice, pourra prouver le contraire, et désigner l'ecclésiastique soi-disant coupable, une prime de cinq cents francs.

Le 26 décembre 1924.

Signé: Léon Girardin, curé d'Asuel. — J. Ceppe, curé de Charmoille. — Jules Vallat, curé à Miécourt. — Ch. Seuret, curé à Vendlincourt. — Léon Réral, curé à Cornol. — Jules Hentz, curé à Beurnevésin. — C. Meyer, curé à Bonfol.»

La déclaration de MM. les curés d'Ajoie ramène sur le tapis une amusante rosserie parue dans la plupart des journaux jurassiens: «Le Devoir», «Le Démocrate», «La Sentinelle», «Le Jura Bernois», «L'Impartial», «La Tagwacht», ont raconté tour à tour l'aventure héroïque-comique de ce brave curé, passant la frontière, en compagnie d'une superbe partie de cochon, pardon, un jambon d'aspect plantureux.

Le douanier se méfia de M. le curé et du lard fumé. Agrafant la jambe de St-Antoine, il y plante une trident douanière et révélatrice.

Ce jambon était du lard ou du cochon? Nenni! C'était une caisse d'épargne ambulante.

En effet, des milliers de francs, en piécettes d'or, s'y trouvaient, enroulées dans un gras-double appétissant. La douane confisqua or et jambon. M. le curé dut déposer une forte caution.

Aujourd'hui, au dire de MM. les pasteurs d'Ajoie, il ne s'agit plus que d'une indigne légende. Nous n'avons aucun doute sur la parfaite véracité des sept signataires. Dire le contraire serait faire injure à la dignité de leur ministère.

Le «héros» ne serait-il pas un ecclésiastique étranger à l'Ajoie? La douane ne pourrait-elle pas éclaircir ce mystère? Pour plaisante qu'elle soit, l'histoire n'est peut-être pas aussi complètement «légende dorée» qu'il semble. En attendant, le jambon de M. le curé aura déjà fait couler plus de gaieté que de bon vin. On le baptisera le vrai jambon du Réveil.

JEAN-LOUIS.

Echos internationaux

La crise que le trotskisme fait subir au bolchévisme russe se manifeste dans tous les pays. En France, on expulse Berthelin qui, avec Lorient, dit-il, a rédigé des propositions sur la tactique du parti, propositions contraires aux instructions venues de Moscou récemment sur les cellules. En Allemagne, c'est l'ancien pilier du parti communiste, Brandler, qui est menacé d'excommunication majeure parce qu'il émet des doutes sur la valeur de la nouvelle tactique communiste et ose commettre un crime de lèse-majesté en déclarant qu'il se sent plus à l'aise avec Radek et Trotzky qu'avec Ruth Fischer, Maslow et Zinowief.

L'assassin de l'employé des tramways Oldani, le fasciste Giovannotti a été condamné à quatre années de prison. Il a répondu à la sentence en acclamant le fascisme. La foule s'est jointe à lui pour acclamer le... grand parti de la renaissance italienne!

Les autorités bavaroises, en grâciant Hitler, n'ont pu faire autrement que de gracier enfin Fechenbach, condamné en octobre 1922 à 11 ans de prison pour crime de haute trahison. On se souvient que Fechenbach, qui fut secrétaire de Eisner, avait remis au journaliste suisse René Payot un document diplomatique. Il s'agissait d'un rapport du ministre de Bavière à Rome, Ritter. Dans ce rapport, Ritter affirmait que le pape, ainsi que le cardinal secrétaire, approuvaient l'attitude énergique de l'Autriche à l'égard de la Serbie et estimaient qu'il fallait tenir jusqu'au bout, l'existence de l'Autriche étant en jeu.

Les socialistes n'avaient cessé de protester contre la condamnation de Fechenbach et de réclamer son élargissement.

Le «Daily Herald», qui se montre si large à l'égard des communistes de Russie, a publié au lendemain des élections allemandes un article dans lequel il félicitait les socialistes d'Allemagne qui, par leur succès, avaient rendu service à toute l'Europe. Les communistes anglais en furent furieux et envoyèrent au «Daily» un article où la débâcle des communistes était expliquée par les emprisonnements dont un grand nombre de communistes étaient victimes. Le «Daily» répondit:

1. Si le gouvernement anglais arrêtait 8,000 membres du parti travailliste, chefs y compris, ce parti obtiendrait une formidable victoire.

2. La plus grande majorité des ouvriers russes sont des ouvriers agricoles ne jouissant d'aucune liberté politique.

3. Un soulèvement armé dans un pays de haute industrie comme l'Allemagne, même s'il réussissait, aurait provoqué une situation encore beaucoup plus difficile que celle d'aujourd'hui. Le remède que préconise Politt serait bien pire que le mal. E.-P. G.

NOUVELLES SUISSES

Nécrologie

On annonce de Genève la mort survenue à l'âge de 54 ans, du Dr Georges Sordet, lieutenant-colonel des troupes sanitaires. Après sa retraite, le défunt s'était beaucoup occupé des œuvres de la Croix-Rouge.

A St-Gall, M. W. Walz, 47 ans, propriétaire d'une maison d'optique et de photographie, remisait son automobile dans un garage lorsque, tout à coup, il tomba à la renverse, par une trappe dont il ignorait l'existence, dans un sous-sol profond de 2 mètres. Le crâne fracturé, il n'a pas tardé à succomber.

M. Walz était une personnalité connue dans le monde artistique et littéraire et il était l'auteur de divers travaux littéraires.

Une villa cambriolée

Samedi matin, entre 2 et 4 heures, une villa située au bord du lac Léman, à Lutry, dont les propriétaires sont actuellement en Amérique, a été cambriolée. Les voleurs se sont emparés d'une grande quantité de provisions et d'objets divers.

Victimes du brouillard

Géné par le brouillard très épais, M. Segesser, boucher à Oberentfelden (Aarau), rentrant en voiture d'un voyage d'affaires a été précipité sur le sol, avec le véhicule qui s'était renversé, entre Hirschtal et Obermuhen. Il a été tué sur le coup; il laisse une veuve et trois enfants.

A Staad, près de Rorschach, un ouvrier sexagénaire, M. Allgäuer, est tombé du haut d'un talus sur la route. L'accident est dû au brouillard. Des passants ont trouvé plus tard le malheureux qui avait déjà cessé de vivre.

Géné par un épais brouillard, M. Jakob Lattmann, maître-serrurier à Erlenbach, regagnant son domicile, s'est écarté du chemin et a fait une chute dans un ravin. Il n'a pas pu se relever et il a été trouvé mort de froid le lendemain matin; il était âgé de 57 ans.

AGENDA DE LA CLASSE OUVRIÈRE SUISSE

PRIX: 1 fr. 50 l'exemplaire

ÉDITION 1925

PRIX: 1 fr. 50 l'exemplaire

En vente auprès des Comités des organisations ouvrières et à l'Imprimerie Populaire, à Lausanne

3725

4000 DISQUES pour gramophones
des marques
« Voix de son maître »
« Columbia »
« Parlophon »
« Brunswick »
et autres...
vente exclusive

chez **Reinert**
50, Léopold-Robert (Banque Féd.)
Demandez Catalogues et auditions

ALLIANCES 5/0 S. E. N. & J.
ZENITH 5/0 S. E. N. & J.
Régulateurs
Bijouterie - Orfèvrerie
Maison **SAGNE-JUILLARD**

Magasins ROSÉ-GUYOT
NEUCHÂTEL & CERNIER

Avant d'acheter vos **ÉTRENNES**
Visitez nos magasins qui sont richement assortis

Choix immense
MERCERIE, BONNETERIE, LINGERIE

NEUCHÂTEL
E. Gruber Rue du Seyon 14b
NEUCHÂTEL
Tissus - Lingerie - Tabliers
Mouchoirs - Bas - Cravates - Bretelles
Articles de laine - Parfumerie
Pour tout achat de fr. 10.-
il sera offert une jolie pochette
ou un joli livre d'images
Timbres d'Escompte N et J.

SKIS
1^{re} fabrication suisse et norvégienne
Skis spéciaux
de saut, de vitesse, de style, en Irène et Hickory
pour enfants, depuis fr. 12.50
pour adultes, " " 20.-
Fixations dep. fr. 4.80 - Bâtons et tous
accessoires aux prix les plus bas
Le plus grand choix
Casam - Sport
IDA CASAMAYOR
NEUCHÂTEL - Rue St-Maurice
Remb. le billet de ch. de fer pr tous achats, dep. 50 fr.

Garnitures laiton
depuis Fr. 5.- complètes 5 % S. E. N.
LA CHAUX-DE-FONDS **M. & G. NUSSLÉ** Successeurs de Guillaume NUSSLÉ LA CHAUX-DE-FONDS

FABRIQUE DE MAROQUINERIE
G. METZGER - PERRET
LA CHAUX-DE-FONDS
PUIT - TÉLÉPHONE 1738

Sacs de dames - Portefeuilles - Portemonnaie
Serviettes - Portemusique
Articles de voyage - - -
ARTICLES POUR TOURISTES
Fabrication 3758 Réparations

9, Rue Léopold-Robert
TRICO S. A.
Téléphone 14.29

SOUS-VÊTEMENTS
pour dames, enfants et messieurs
Bas, Echarpes, Layettes, etc. - Laines à tricoter

Il est rappelé aux contribuables qui ont reçu leurs mandats d'impôt et taxe de pompe 1924 avec la 3^{me} série (échéance 31 décembre 1924), que le délai de paiement échoit le

Mercredi 31 décembre 1924, au soir
Direction des Finances communales.

Palmin
la graisse de coco
la plus appréciée

Machine à coudre
A vendre pour cause de double emploi, machine à coudre Helvétia, neuve. Prix réduit. — S'adresser Montbrillant 2, 1^{er} étage.

Chez **de Pietro**
Rue Léopold-Robert 74
LA CHAUX-DE-FONDS
vous trouverez un choix merveilleux en:
Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
et Objets d'Art

Chez **de Pietro**
c'est connu, vous payerez bon marché et vous aurez le maximum de garanties.
Voyez nos vitrines et comparez nos prix

Colliers argent 000/000 dep. fr. 2.-
Colliers or 18^{te} con. tréble dep. fr. 20.-
Bagues or depuis fr. 6.-

3 accordéons chromatiques
neufs, à vendre, très bas prix. — S'adresser à **Albert Aquillon**, Marronniers 60, Saint-Imier. 3771
N'oubliez pas les petits oiseaux

Maison E. DURSTELER-LEDERMANN
Crétets 89 000 Téléphone 5.82
Pendant les prochaines fêtes:
BIÈRE DOUBLE brune (Salmenbock)
P 31806 C aux prix habituels 3504
BIÈRES SPÉCIALES
« KAPUZINERBRAU » (Genre Munich)
« RHEINGOLD » (Genre Pilsen)
En vente également chez tous ses clients

VOLAILLE
Pour le Nouvel-An
nous aurons de nouveau un envoi de:
Poulets, Oies, Dindes de Bresse
de toute première qualité.
Nous prions notre clientèle de bien vouloir donner, autant que possible, ses commandes à temps.
Tous nos prix sont affichés dans nos magasins.
Achats directs - Marchandise bien fraîche

Société Coopérative
SAINT-IMIER ET ENVIRONS

Étrennes utiles
Bottines 23.80
cuir box, doublé peau, N° 40-48
Nouvelle - **KURTH & C^o** 2, Balance, 2 Chaux-de-Fonds

FUMEURS
Spécialement pour les Fêtes
Cigarettes „Maryland“
la boîte de 100 Fr. 1.50
Escompte 10 %
sur les spécialités de notre maison pour tout achat à partir de Fr. 5.-
Bouts tournés: Escompte 10 %.
Manufacture de Tabacs et Cigarettes
J. Schiller, Rue Neuve 14

Les Magasins du
PANIER FLEURI
mettent en vente, à
très bas prix
QUANTITÉ de beaux objets pour
ÉTRENNES
Entrée libre! Profitez!

Scala Cinémas Moderne

Pour les dernières représentations de l'année, programmes de gala
Du Vendredi 26 au Mercredi 31 Décembre inclus

AUX PROGRAMMES:

- La Princesse Nadia -
avec Mae Murray

Un Cœur d'Or
interprété par Georges BELAN

Pierrot et Pierrette
3766 comédie dramatique de Louis Feuillade
avec René POYEN, (ex-Bout-de-Zan) et Bouboule

Au Jardin de Murcie
admirable drame 3767

Judi 1^{er} janvier 1925
Changement de programme

Judi 1^{er} janvier 1925
Changement de programme

Hôtel de la Croix-Fédérale
Crêt-du-Loche

Les 1^{er} et 2 Janvier

Danse

Bonne musique
Bonnes consommations

SOUPERS à toute heure
Se recommande,
Walther BAUER.

3797

Gramophones américains

„Voix de son maître“
„Columbia“
„Brunswick“

chez **Reinert**

50, Léop.-Robert (Banque Fédérale)
Grande salle d'exposition
et d'auditions de gramophones
DEMANDEZ CATALOGUES

3161

Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds

Menu de Sylvestre à 4 francs
servi de 18 heures et demie à minuit

Potage Argenteuil - Filets de Turbot - Sauce Nantua
Lapin sauté chasseur - Pommes bourgeoises
Salade de saison - Glace ou fruits

Menus du 1^{er} janvier à 5 francs

MIDI	SOIR
Potage Bonne Femme Hors-d'œuvre variés Poulet au riz - Sauce suprême Tournedos grillés Maître d'hôtel Pommes frites - Salade Meringues Chantilly	Potage Bagnatton Saumon bouilli - Sauce Aurore Roastbeef rôti Jardinière Pommes fondantes Oie de Bresse rôtie - Salade Glace ou fruits

Menus du 2 janvier à 5 francs

MIDI	SOIR
Potage Oxtail Bouchées à la Reine Langue de bœuf - Sauce piquante Pommes purée Haricots verts sautés Oie de Bresse rôtie - Salade Glace ou fruits	Consommé vermicelles Filets de Barbués frits Noix de veau glacée - Carottes Vichy - Pommes à la crème Chapons du Mans rôtis Salade Glace ou fruits

H. Baillod
S. A.
NEUCHÂTEL



Couleuses - Seilles
Planches à laver 3263

Le cadeau le plus apprécié est
un APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

Kodak, Contessa Nettel, Ica, Goerz

BEAU CHOIX au

PHOTO-SPORT

Rue de la Serre 41 - LA CHAUX-DE-FONDS

Nous en avons à tous les prix,
pour tous les âges, p^r toutes les
bourses et pour toutes les com-
pétences

3795

BUFFET MONT-SOLEIL
SUR ST-IMIER

Pendant les Fêtes de l'An

DINERS & SOUPERS
sur commande

Menus choisis - Vins de 1^{er} choix

Piano électrique 3801
Se recommande, E. WALTER.

P.6814J.

Restaurant du TERMINUS

Pendant les Fêtes

les 31 décembre et 1^{er}, 2 et 3 janvier

Dîners et Soupers

Menus spéciaux
Cave et cuisine renommées

Retenez vos places à l'avance
Téléphone 13.13 - Se recommande, P. Blaser.

Au Café Vaudois - St-Imier

Toujours bien assortis en

Charcuterie cuite, Fromages et conserves,
Petits diners et soupers sur commande

Grand assortiment en

VINS VIEUX et en BOUTEILLES - ASTI et CHAMPAGNE
Asti ouvert - Bons vins de table - Liqueurs fines
Vente à l'emporter
Pas d'augmentation de prix, sauf sur les vins du pays
Fûts et bonbonnes à disposition Téléphone 1.12
3522 Se recommande, DE-VINCENTI-GUIDO.

Asti excellent des connais-
seurs, depuis Fr. **2.80** la bout.

Lambrusco extra-doux, nouvel ar-
rivage, Fr. **1.20** le litre

Vins fins en bouteilles, français et italiens

Liqueurs de premières marques

3802
LA CHAUX-DE-FONDS, Balance 8
LE LOCLE, Grande-Rue 23

Se recommandent,
Les Fils de Fortuné Jamolli

RESTAURANT-PENSION
Rue Francillon 34 - ST-IMIER

Pour les Fêtes du

NOUVEL-AN

Menus spéciaux

Faites réserver vos places 3229

— ST-IMIER —

Cadeaux à offrir
Que chacun profite

Afin de faire connaître à mon honorable clientèle mon beau choix d'Articles en Porcelaine et faïence, j'offre à titre de réclame un grand nombre de **GARNITURES DE CUISINE** à des **PRIX VRAIMENT AVANTAGEUX.**

Déjeuners, garnitures de lavabo, séries de saladiers, soupnières, pots à lait, etc., etc.

En outre, toujours beau choix d'Articles en Aluminium, fonte, fer battu, Porte-poches, etc.

Coutellerie inoxydable Couverts de table

Au Magasin d'Articles de Ménage

E. FAUSEL

Midi 11 - ST-IMIER
Téléphone 283 (3660) Escompte N. & J.

Clarinette. On demande à acheter d'occasion une clarinette en do. — S'adresser chez M. Léon Quilleret, Progrès 101a.

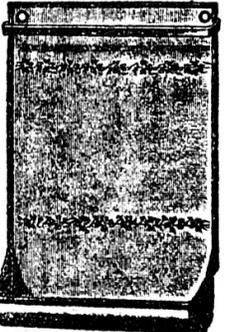
A vendre un joli petit fourneau français, un potager à bois avec les accessoires, un miroir, fourneau à pétrole, stores, à bas prix. — S'adresser : Soleil 4, au 1^{er} étage. 3720

Bijouterie. Grand assortiment dans tous les articles de bijouterie, ainsi que montres pour Dames et Messieurs. Alliances de 18 k. Cadeaux aux fiancés. — L. Rothen-Perret, Numa-Droz 129. 3460

Canaris. A vendre fins chanteurs du Harz, souche Seiffert, ainsi que quelques femelles. — S'adr. à M. E. Huguenin, rue Numa-Droz 99. 3708

NUSSLÉ

PORTE-POCHES



5⁷/₁₀ S. E. N. & J. 3508
GRAND CHOIX
M. & G. Nusslé
Succ. de Guillaume Nusslé
LA CHAUX-DE-FONDS

Ecritoires en marbre

Ecritoires en bronze

Ecritoires en cristal

à tous prix

Au 3641

PANIER FLEURI

Coopératives Réunies

A l'occasion des Fêtes

nous rappelons que nous avons en vente dans tous nos magasins d'épicerie :

Vins fins (Origine garantie) 3793

Rouge

St-Emilion, qualité supérieure, la bout. fr. 1.90 + 30 ct. p^r verre

Beaujolais, " " " 1.85 + 30 " "

Mâcon, " " " 1.20 + 30 " "

Moulin à vent, " " " 2.— + 30 " "

Neuchâtel " " " 1.60 + 30 " "

Blanc

Neuchâtel 1921, cru 1^{er} choix, la bouteille fr. 1.90 + 30 ct. p^r verre

Neuchâtel 1923, " " " 1.30 + 30 " "

Dézaley 1922, " " " 1.30 + 30 " "

Vins blancs doux de dessert

Grands coleaux du Layon, qual. supér., la bout. fr. 1.80 + 30 ct. p^r verre

Château de Maurepant, " " " 1.80 + 30 " "

Vins apéritifs

Malaga doré (2 à 3 ans), le litre fr. 2.— + 50 ct. p^r verre

Malaga doré (vieux), " " " 2.30 + 50 " "

Moscatel, qualité supérieure, " " " 2.— + 50 " "

Mistella, " " " 1.90 + 50 " "

Asti et Champagne

Asti Spumante, la bouteille fr. 3.30, verre perdu

Champagne Mauler, " " " 6 — "

Revue du jour

La Chaux-de-Fonds, le 29 décembre.

La presse du Bloc national mène un étonnant vacarme contre M. Herriot, parce que ce dernier s'est permis d'ordonner des poursuites contre le journal « L'Eclair » accusé de publication de documents appartenant au ministère de la guerre français. C'est une tempête dans un verre d'eau. La liberté de la presse est-elle en cause, dans une affaire civile, lorsqu'un tiers s'estimant lésé, demande au juge de prier le journal fautif de livrer le nom de l'inconnu qui a causé le tort, ou, à défaut, de faire porter au publicitaire la responsabilité de ses publications. Personne ne le pensera. Il s'agit là d'une méthode usuelle contre laquelle aucun journaliste ne proteste, car elle sauvegarde les droits de chacun et oblige les journaux à tenir le compte exact de leurs responsabilités. Nous avons peine à voir cette affaire de « L'Eclair », qui donne lieu à tant d'éclats, sous un autre aspect. L'Etat français recherche lequel de ses fonctionnaires a commis, à son détriment, une grave indiscretion. Pour le découvrir, il prie le juge d'enquêter auprès du journal qui a publié des documents qui sont propriété d'Etat.

L'affaire de Cologne soulève de vifs commentaires en Allemagne. On y estime, généralement, que le jeu n'en valait pas la chandelle et que la commission de contrôle des armements n'a rien découvert qui soit d'une gravité nouvelle.

Les révélations de Rossi, ancien chef du bureau de la presse fasciste, au sujet du crime contre le socialiste Matteotti, provoquent l'attention générale en Italie. La presse dévouée à M. Mussolini riposte par une série de démentis. D'après les communications des agences, alors que le document s'étend longuement sur les violences ayant un caractère de moindre gravité (affaires Amendola, Misuri, Forni, Nitti) et principalement le rôle qu'a pu y jouer M. Mussolini, la responsabilité de l'assassinat de M. Matteotti y apparaîtrait beaucoup plus effacée. M. Rossi s'efforce à démontrer que le président du Conseil vivait et faisait vivre ses collaborateurs directs dans une atmosphère d'alarmisme et il ajoute : « C'est dans cette atmosphère de haine et de crainte qu'a germé le projet de se saisir de la personne de M. Matteotti, intention qui dégénéra ensuite en un complot pour l'assassiner. »

Les vampires tiennent l'affiche. L'abject Haarmann est à peine condamné que Paris est soulevé de dégoût par la découverte d'un homme coupé en morceaux. Ce crime reste enveloppé d'un profond mystère, ce qui permet à la presse sensationnelle de publier un roman-feuilleton voumineux.

On annonce maintenant la découverte d'un nouveau Haarmann dans la ville de Breslau. La guerre, qui nous a légué tant d'horreurs, n'a pas terminé de dévoiler l'écheveau des aberrations qu'elle a provoquées. C'est le retour à la sauvagerie ancestrale.

Ces bas échantillons d'humanité font survivre des mœurs de cannibales au centre de la civilisation d'Europe.

Robert GAFNER.

Une invention sensationnelle dans le domaine de l'électricité

FRANCFORT, 29. — On connaît l'importante invention de l'ingénieur Flettner et de son bateau à mat rotatif. Sur ces projets, l'ingénieur Flettner a fait des déclarations à un représentant du « Berliner Tageblatt », dont voici un résumé :

A la fin de janvier ou de février, son bateau visitera les différents ports de la Scandinavie et un peu plus tard il entreprendra un grand voyage en Chine et au Japon.

Mais, ce qu'il y a de plus important, c'est que l'ingénieur Flettner déclare qu'il croit pouvoir fabriquer de l'électricité avec le vent. Il a l'intention de construire des tours avec lesquelles il pourra récupérer la force du vent pour la transformer en énergie électrique. La transformation de cette force naturelle exigerait naturellement la création d'ailes géantes dont la conduite demanderait à son tour de grandes forces dynamiques. Mais M. Flettner a fait une invention qui lui permet de faire manœuvrer par un seul homme le gouvernail des bateaux et qu'il croit pouvoir appliquer aux ailes de ses moulins d'un nouveau genre. Ces ailes, quelle que soit leur grandeur, pourraient être dirigées à la main, ce qui permettrait de récupérer les forces du vent de la façon la plus simple et la plus économique.

M. Flettner a l'intention de construire au printemps, dans les environs de Berlin, une tour d'essai dont la substructure aura 70 mètres. Des ailes de 60 mètres seront adaptées à cette tour. M. Flettner a calculé qu'une aile semblable pourrait livrer environ 1000 kw. d'énergie électrique. Des tours de ce genre pourraient être érigées n'importe où, ce qui permettrait d'obtenir des quantités pratiquement illimitées de courant électrique.

Cette innovation équivaut à une véritable révolution, non seulement pour l'industrie, mais même pour la consommation privée de lumière, de force et de chaleur. On calcule que cette façon de produire l'énergie électrique représenterait une diminution de prix d'au moins 70 % par rapport aux méthodes actuelles.

On assure que M. Flettner aurait reçu déjà des offres de l'Amérique du Sud et même de la Suisse, où l'on songerait à utiliser son invention pour rendre plus rentables les forces hydro-électriques. Pour le moment, le système Flettner ne peut constituer qu'un supplément pour la fabrication de l'énergie électrique nécessaire dans le monde. Mais il croit qu'à la longue, lorsque les travaux nécessaires à la construction de ses moulins auront pu être faits, ceux-ci pourront remplacer complètement la fabrication de l'électricité par l'eau ou le charbon.

On peut également construire de petits moulins avec des ailes de 8 mètres et une production de 10 kw. Ces moulins permettraient de fournir l'électricité des maisons isolées, et M. Flettner a l'intention de commencer la fabrication d'une série dès cette année.

INFORMATIONS

Les poursuites contre „L'Eclair“ Deux demandes d'interpellation à la Chambre et au Sénat L'ingénieur Flettner invente un moulin à vent fabriquant de l'électricité

Les poursuites contre l'«Eclair» Le Syndicat de la presse parisienne intervient auprès de M. Herriot

PARIS, 28. — Havas. — A la suite de la plainte déposée par le ministre de la guerre contre le directeur du journal l'«Eclair» qui a fait paraître un rapport du général Nollet datant du début de l'année, des perquisitions ont été opérées au siège du journal et des documents saisis.

PARIS, 28. — Havas. — L'instruction ouverte au sujet de la publication d'un document de la commission militaire interalliée de contrôle se poursuit.

Au cours de la perquisition ordonnée, il a été trouvé et mis sous scellés un autre document, également secret, appartenant au deuxième bureau de l'état-major général de l'armée.

PARIS, 28. — Havas. — Le président du Syndicat de la presse parisienne a adressé au président du Conseil la protestation suivante :

« Monsieur le président du Conseil. — Je ne veux pas attendre la discussion de l'ordre du jour du comité du Syndicat de la presse parisienne pour protester auprès de vous avec la plus grande fermeté au sujet des poursuites actuellement intentées contre le journal l'«Eclair». J'y vois et toute la presse y verra avec une légitime émotion une atteinte flagrante à sa liberté. Dans notre pays, où cette liberté a été acquise après de si longs efforts, il ne me paraît pas possible qu'un gouvernement issu du suffrage universel cherche à ressusciter les erreurs anciennes et à désavouer l'une des conquêtes les plus libérales qui sont le fondement et font la fierté du régime républicain. Veuillez agréer, etc. »

M. Herriot a répondu en ces termes :

« J'ai l'honneur d'accuser réception de la protestation que vous m'avez fait parvenir au sujet de la plainte déposée contre un journal de Paris. Il ne s'agit en aucune façon de la liberté de la presse, à laquelle le gouvernement est profondément dévoué ; mais, depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons eu plusieurs occasions de constater les conséquences fâcheuses de certaines indiscretions qui ont, en maintes circonstances, gêné les tractations diplomatiques et failli provoquer des complications. Tout récemment, le journal pour lequel vous intervenez a publié, en le mutilant d'ailleurs, un procès-verbal dont la divulgation avait cet inconvénient grave de mettre en cause non seulement le chef du gouvernement français, mais le premier ministre d'un gouvernement britannique. Aujourd'hui, il s'agit d'un document de caractère tout spécialement confidentiel dont il ne peut être disposé sans l'assentiment des gouvernements alliés. Ce document est donc à la fois interallié et secret. La perquisition ordonnée par le magistrat a fait découvrir un nouveau rapport, également secret et appartenant au deuxième bureau de l'état-major de l'armée. L'intérêt de la France exige que des pièces de cette nature ne puissent pas être soustraites à leurs détenteurs responsables ou même livrées par eux. Le gouvernement avait non seulement le droit, mais le devoir, de poursuivre cette infraction non pas à la loi de 1881 sur la presse, mais à la loi de 1886 sur la sûreté de l'Etat. Les poursuites engagées contre le détournement ou la divulgation de documents secrets ne porte en rien atteinte à la liberté de la presse. Veuillez, etc. »

PARIS, 28. — Havas. — M. Ybarnegaray, député des Basses-Pyrénées, a écrit au président du Conseil pour annoncer qu'il interpellera sur les poursuites « scandaleuses » dont sont l'objet l'«Eclair» et la « Liberté ». On pense que l'interpellation viendra en discussion mardi après-midi, après l'amnistie. Le garde des sceaux, en l'absence de M. Herriot, répondra à l'interpellant.

PARIS, 29. — Havas. — M. Henri de Jouvenel, sénateur, a adressé la lettre suivante à M. de Selves, président du sénat : « J'ai l'honneur de vous prévenir qu'à la prochaine séance du sénat, je demanderai à interpellier le garde des sceaux sur les récentes atteintes portées à la liberté de la presse et sur l'immixtion du pouvoir politique dans les instructions judiciaires en cours. »

PARIS, 29. — Havas. — Les journaux continuent à s'occuper des poursuites intentées à l'«Eclair» et de l'émotion qu'elles ont provoquée dans la presse. « Le Journal » dit que cette affaire a pris maintenant un caractère politique. Les poursuites engagées par le gouvernement contre l'«Eclair» sont sorties soudain du domaine judiciaire pour entrer dans celui de la politique. La question de la liberté de la presse, si importante dans un régime de libre discussion, comme le nôtre, a été, en effet, soulevée à la fois par un membre de la Chambre des députés et un membre de la haute assemblée. « Le Journal » ajoute : « On pense que la Chambre sera appelée ce soir à se prononcer sur la date à laquelle viendra en discussion cette interpellation. Le garde des sceaux, en l'absence de M. Herriot, en demandera le renvoi à la suite, en raison de l'ouverture d'une instruction judiciaire et les débats sur la fixation de la date de la discussion s'annoncent comme devant être des plus mouvementés. »

Dans son numéro d'aujourd'hui, « L'Eclair » s'exprime ainsi : « M. Herriot, dans la lettre qu'il adresse à M. Naleffe, semble faire grand état de la pièce saisie hier dans nos bureaux. Elle a fait découvrir un mauvais rapport. La mauvaise foi de M. Herriot éclate ici en évidence. Le rapport

en question est de plusieurs mois antérieur au rapport Nollet, et concerne l'aviation allemande et uniquement l'aviation allemande. »

« Le Petit Journal » dit que les mesures indiquées par le gouvernement n'ont pas été sans provoquer dans tout le monde de la presse la plus vive et la plus légitime émotion. Selon le même journal, M. Emile Buré, directeur de « L'Eclair », a déclaré qu'il ne répondrait pas à l'inculpation d'espionnage dont il est l'objet. Il a dit qu'il assumait l'entière responsabilité de la publication litigieuse et qu'il se substituait au gérant de son journal.

« L'Ere Nouvelle » défend l'attitude du gouvernement. On peut être assuré, dit-elle, que si la liberté de la presse était engagée, quelle que soit notre sympathie pour M. Herriot, nous serions à côté du journal poursuivi, pour défendre et les principes et les hommes. Malheureusement il ne s'agit pas du tout, ici, de la liberté de la presse. Il s'agit de la communication à des personnes non qualifiées, de documents intéressant la défense nationale. Il s'agit du déssein d'un officier du ministère de la guerre et d'un fonctionnaire des affaires étrangères, de trahir les devoirs de sa fonction. Cet homme ne saurait ni rester ignoré, ni avoir la possibilité de récidiver. L'ouverture d'une instruction judiciaire est le seul moyen d'obtenir un pareil résultat.

L'évacuation simultanée de la Ruhr et de Cologne

Un commentaire du «Vorwärts»

BERLIN, 28. — Wolff. — Commentant la décision arrêtée samedi par la conférence des ambassadeurs, le «Vorwärts» déclare que l'attitude des gouvernements de Paris et de Londres n'apparaît opportune que si ceux-ci ont cru pouvoir faire fi purement et simplement de l'opinion et des sentiments de tout le peuple allemand. Aucun peuple ne saurait connaître la tranquillité autrement que dans l'exercice de sa seule et pleine souveraineté sur un territoire dont les limites sont nettement établies et garanties et les visées d'occupation permanente amènent inévitablement une inimitié mortelle entre deux peuples voisins.

Sous le titre « Herriot le paralytique », M. Théodore Wolff écrit, dans le « Berliner Tageblatt », que s'il est significatif que l'occupation est maintenue pendant un temps indéterminé, c'est là un témoignage manifeste des arrière-pensées impérialistes et inspirées d'une politique de force que le maréchal Foch et consorts ont su imposer à M. Herriot. N'est-ce point faire triste figure, conclut M. Théodore Wolff, lorsqu'on prétend jouer le rôle de pacificateur des peuples, que de prendre pour appui le sabre de Foch ?

Pour M. Georg Bernhardt, qui exprime cette opinion dans la « Gazette de Voss », les difficultés paraissent venir de l'Angleterre et il faut considérer tout le gouvernement Baldwin comme une émanation de criant impérialisme économique. L'observation régulière des délais prévus pour l'évacuation et le rétablissement de l'indépendance allemande sont les conditions premières indispensables pour que l'exécution du plan Dawes demeure possible.

Interview du ministre de la Reichswehr

BERLIN, 29. — Wolff. — M. Gessler, ministre de la Reichswehr, a accordé une interview à un rédacteur du « Berliner Tageblatt » au cours de laquelle il a fait des déclarations au sujet du problème du désarmement et de l'évacuation de la zone de Cologne et il a dit notamment :

La presse française, fait comme si, durant ces dernières semaines, la commission avait constaté une série de manquements graves.

La première affirmation a été celle de l'observation de l'Allemagne à l'inspection générale. Mais comme près de 1.800 visites ont été faites, la plupart sans incident, et comme la Commission interalliée de contrôle militaire reconnaît qu'elle a eu accès à toutes les casernes, à tous les bâtiments, à toutes les fabriques, à tous les locaux, cette affirmation ne peut réellement pas être maintenue. On a affirmé alors que de grands dépôts secrets d'armes avaient été découverts. En réalité, la commission n'a fait aucune découverte importante et les nouvelles affirmations n'y changent rien.

M. Gessler a commenté ensuite les nouvelles des journaux étrangers au sujet de prétendues découvertes d'armes. En ce qui concerne par exemple la découverte de 25.000 ébauches d'acier fondu pour canons de fusils et dont les journaux français ont parlé, le ministre a déclaré :

« Ces canons de fusils existent réellement dans les usines Krupp. C'est une commande de la maison Simson à Suhl qui fut prescrite à l'Allemagne par la Commission de contrôle pour la livraison des armes, et c'est également sur prescription de la Commission interalliée de contrôle militaire que les ateliers d'Annen des usines Krupp devaient les livrer comme produits semi-fabriqués. »

Mais la presse française n'a pas été informée au sujet des nombreuses visites inopinées qui n'ont pas amené la découverte d'une seule arme. Le ministre de la Reichswehr termine en disant : La Commission interalliée de contrôle militaire ne se donnerait pas un certificat bien brillant si, après cinq années d'activité au cours desquelles elle a examiné toutes les possibilités imaginables, la fabrication secrète des armes était encore possible en Allemagne.

Dans le monde des fous

On découvre à Breslau une nouvelle boucherie de chair humaine

Cinq hommes dépecés et mis au sel dans un tonneau

BRESLAU, 27. — Wolff. — Les « Breslauer Neuesten Nachrichten » donnent les détails que voici au sujet des assassinats de Münsterberg : La perquisition qui a eu lieu a amené la découverte dans un hangar d'un tonneau en bois rempli de chair salée. L'expertise médicale a permis de constater que c'était là les restes de trois hommes que l'on avait placés dans le sel une vingtaine de jours auparavant. Dans un autre récipient de bois on a trouvé des phalanges, des ossements et des débris d'articulation d'origine humaine. On a fait encore la découverte d'un plat également rempli de chair humaine, ainsi que de deux paires de bretelles jaunes en peau humaine semblables à celles que Denke portait lui-même. Dans les armoires on a trouvé des manteaux et d'autres pièces d'habillement ayant appartenu aux victimes, ces effets étaient liés au moyen de courroies en peau humaine. La police a en main les papiers d'identité de cinq ouvriers tous d'un certain âge. Chose remarquable, ces crimes horribles ont été commis non pas dans un lieu isolé, mais dans un immeuble habité par plusieurs familles et où Denke avait la réputation d'un homme efficace et d'intelligence médiocre. Très avare de paroles, il allait régulièrement à l'église et était toujours vêtu pauvrement. Selon toute probabilité il y aurait une dizaine d'années déjà que le criminel se livrait à cette boucherie humaine et l'on dit que les ouvriers qu'il a assassinés, dépecés et mis dans la saumure se compteraient par douzaines. On ne pense pas qu'il faille donner pour origine à ces crimes des aberrations sexuelles.

Denke choisissait de préférence des trimardeurs

BRESLAU, 29. — Wolff. — On donne officiellement les indications que voici au sujet de l'assassinat de Münsterberg : Comme Denke semble avoir choisi ses victimes exclusivement parmi les trimardeurs, il a été très difficile jusqu'ici de faire une lumière complète sur les agissements du meurtrier. Les lettres trouvées permettent de constater avec certitude que cinq trimardeurs ont été victimes de Denke. On a trouvé diverses pièces de légitimation dont les noms avaient été déchirés de sorte qu'il est possible que le nombre des victimes de Denke soit plus élevé qu'on ne l'admettait d'abord. La police a trouvé au domicile de l'assassin des scies, plusieurs haches et un marteau portant des traces de sang et qui ont sans doute servi d'instruments de meurtre. Le bruit selon lequel une jeune fille de seize ans, de Münsterberg, aurait été victime du monstre n'a pas été confirmé jusqu'ici.

UN CRIME A PARIS

Le meurtrier serait un Suisse

PARIS, 29. — Havas. — Dimanche soir, devant un débit de boissons, Mme Julie Monnier, âgée de 33 ans, lavouse en voitures dans un garage, a reçu cinq coups de revolver qui ont été tirés par son ami, René-Paul Joly, âgé de 33 ans, peintre, que l'on croit être de nationalité suisse. La blessée transportée à l'hôpital, y est décédée. Le meurtrier est en fuite.

Déraillement près de Dijon

DIJON, 29. — Havas. — Un train de marchandises a déraillé à Nuits-sous-Ravières. 13 wagons sont sortis de la voie et sont enchevêtrés les uns dans les autres. Les deux voies sont obstruées. Le train 505 Paris-Lausanne, qui devait passer à Nuits à 15 h. 11, a dû débrousser chemin jusqu'à Laroche et être détourné par la ligne d'Avallon-les-Laumes. Tous les grands trains sont détournés par la ligne d'Avallon ou par Nevers. Pour les trains omnibus, on assure le transbordement des voyageurs. Tous les trains subissent d'importants retards. On ne croit pas qu'il en passera en gare de Dijon avant 2 h. du matin. De nombreux ouvriers, avec la grue de 50 tonnes, se sont rendus sur les lieux. On ne signale aucun accident de personnes.

Un vol sensationnel à Gênes

GENES, 28. — Les caveaux de la Banque commerciale de Gênes viennent d'être le théâtre d'un audacieux coup de main. En utilisant une grosse conduite d'égout, puis une galerie dont le percement a dû exiger de leur part plusieurs semaines de travail, des malfaiteurs se sont introduits dans la chambre forte, ont fracturé quelque vingt-cinq compartiments de coffres-forts et se sont emparés du contenu. L'importance exacte du vol n'est pas encore établie, mais il s'agit certainement de plusieurs millions.

Les tempêtes ont ramené une vague de froid aux Etats-Unis

PARIS, 29. — Havas. — Le « Matin » publie la dépêche suivante de New-York : Une nouvelle vague de froid intense balaie la région et les météorologistes prévoient qu'elle durera au moins une semaine. La température la plus basse est enregistrée à Chicago.

LONDRES, 29. — Havas. — La tempête sévit sur les îles britanniques et menace de continuer. Plusieurs bateaux envoient des signaux de détresse. Le grand paquebot Aquitania, en plein océan, signale qu'il lutte contre les éléments.

CONSTANTINOPLE, 29. — Une violente tempête sévit sur la côte de Sansoun, dans la mer Noire. Plusieurs navires ont coulé. D'autres ont été jetés à la côte.

EN SUISSE

Mort d'un saignement de nez

A Olten, M. Werner von Arx, 19 ans, ayant été pris pendant la journée de Noël d'un saignement de nez, a succombé peu après, tous les efforts tentés en vue d'arrêter l'hémorragie ayant été vains.



FOOTBALL

Résultats des matches de football de dimanche

A Genève: Etoile-Carouge contre Winterthour, 3 à 3.

A Berne: Young-Boys Berne bat Simmering, par 1 à 0.

A Lausanne: Lausanne-Sport bat Vie au grand air (Médoc), par 8 à 1.

A Soleure: Soleure bat Neumünster Zurich, par 3 à 2.

Le F.-C. Etoile I en Allemagne

Profitant des fêtes de Noël, les Stelliens se sont rendus en Allemagne. Le 25 décembre, jouant contre Aanau 93, ils succombèrent par 2 buts à 0. Puis, le samedi 27, à Francfort, jouant contre le F.-C. Germania-Francfort, ils firent match nul (1 à 1). Ce dernier résultat est très remarquable, car le F.-C. Germania est une des premières équipes de Francfort.

Nos Stelliens sont rentrés particulièrement enchantés des chaleureuses réceptions qui leur furent faites en Allemagne. L'équipe d'Etoile comptait trois remplaçants pour A. Méroz, Glasson et Huber III empêchés de se déplacer.

Les sports à Wengen

La course annuelle de ski des universités d'Oxford et de Cambridge a été courue dimanche par une très bonne neige et sur une piste très accidentée; les différences d'altitude atteignaient 300 mètres. La course a été gagnée par Oxford.

Subventions fédérales et sports ouvriers!

Chacun, hélas, a connaissance de la réponse obtenue par nos camarades Schmid, Reinhard et Eymann, conseillers nationaux, lorsqu'ils ont appuyé auprès de nos autorités supérieures la demande d'une subvention de 10,000 francs pour notre Fédération de sport, afin que celle-ci puisse se faire honorablement représenter aux Olympiades ouvrières de Francfort, en 1925. Non seulement cette demande fut repoussée, mais, grâce à la cranerie d'un manitou du nationalisme, M. Schopfer, il s'en fallut de peu qu'en réponse à notre demande nous recevions l'annulation de la subvention ordinaire que la Confédération nous alloue.

Espérons que tous les gymnastes et sportsmen sauront profiter de la leçon.

On nous refuse une subvention, et pourquoi? simplement parce que nous sommes une *fédération ouvrière*! alors qu'on alloue de grandes sommes aux autres fédérations.

Et ce n'est rien! Amis gymnastes, oh! de grâce! écoutez donc le correspondant de «L'Impartial», à Berne, décrivant l'aimable accueil fait par M. Chuard à une délégation de la Société suisse d'aviron. Il dit entre autres: «Car il nous montre qu'en haut lieu on est conscient de l'importance du rôle que joue le sport dans le développement physique et même moral de la jeune génération». C'est magnifique, pas vrai? Le président de la Confédération qui sert la rame à une délégation de rameurs! Je crois bien que ceux-là n'auront pas besoin de demander une subvention pour leurs prochaines olympiades. On la leur offrira avant. Les sports doivent être développés, soutenus, nous dit-on en hauts lieux? Ironie! Soutenus? Développés? Certes oui, mais il ne faut pas pour cela être ouvrier ou faire partie d'une fédération ouvrière. La caisse est vide pour ceux-là. Et pourtant l'on ne peut plus dire de notre fédération: «C'est une secte!» La fête fédérale de 1923, à Zurich, a mobilisé plus de 6,000 gymnastes ouvriers qui se sont produits devant près de 18,000 spectateurs. Je doute que M. Chuard, qui pourtant est très sportif, ait été du nombre de nos admirateurs.

Eh bien! Messieurs les conseillers bourgeois, nous nous passerons de votre subvention et nous

irons tout de même à Francfort. Nous n'irons pas défendre nos couleurs nationales, puisque vous n'y tenez pas, mais nous irons défendre les couleurs ouvrières et nous irons démontrer au peuple allemand que la guerre, que les armements d'après-guerre n'ont fait qu'accélérer la marche vers l'internationalisme, vers le service civil, vers la paix. Vous n'empêchez pas notre fédération d'englober petit à petit tous les «as» du sport. La population chaux-de-fonnière a pu apprécier à notre dernière soirée les progrès formidables réalisés en deux années et seulement dans une petite section telle que la nôtre.

L'Allemagne qui, tant de fois, a montré l'exemple à nos autorités le fait encore avec sa «Reichsbeirat für Körperliche Erziehung», qui est une commission d'Etat où sont représentées les fédérations ouvrières et bourgeoises de sport. Je vous assure que nos Chambres fédérales auraient grand besoin d'une commission semblable pour leur démontrer que le sport, où qu'il soit pratiqué, mérite et doit être encouragé.

Mais ne désespérons pas. Notre Internationale englobe déjà plus d'un million et demi de membres. Francfort 1925 sera pour nous l'occasion d'une démonstration formidable qui prouvera ce que nous pouvons faire. Les Jeux s'ouvrent! Gymnastes ouvriers, en avant!

Vive le vrai idéal sportif! Vive l'unité sportive ouvrière!

Paul MOERI.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Mais si!... Mais non! — L. — Oui, dis-moi voir ce que je paie, moi, chaque année à cause de ces tarifs douaniers.

R. — Ça m'intéresserait aussi rudement.

S. — Nous allons essayer de compter ensemble. Ce sera un calcul en gros, bien sûr. On disait donc que l'on prend dans nos poches 200 millions d'abord pour payer les droits de douane. Ensuite une somme très grosse pour payer la hausse des marchandises produites dans le pays. Comptons ici encore 200 millions!

R. — Est-ce que ce n'est pas un peu trop?

S. — C'est plutôt un peu trop peu. Si tu avais lu «La Sentinelle» au lieu de lire des canards qui te bourrent le crâne, tu serais convaincu. Songe donc à tout ce qu'on achète, meubles, vêtements, souliers, nourriture. Songe que le gaz, que l'électricité s'en ressentent, que les logements montent.

L. — Oui, mais 200 millions!

S. — Songe donc aux logements seulement. Il y en a 800,000! 900,000! Augmentés-les de 50 fr. par an, cela fait 40 à 45 millions!

R. — Bon, suppose que tu as raison.

S. — Eh bien, 400 millions, cela fait, 100 fr. par personne, en moyenne. Combien as-tu de gosses?

L. — J'en ai quatre.

S. — Eh bien! calcule, cela fait pour eux quatre, ta femme et toi, six fois cent francs, soit 600 francs.

L. — Tonique de tonique! et c'est moi qui ai voté ça?

LE LOCLE

Une affaire de vol au Tribunal correctionnel.

P.-A. J., né en 1900, est prévenu de vol avec effraction. J., dans la nuit du 5 au 6 novembre, étant en état d'ébriété, a pénétré dans un restaurant aux Brenets en forçant une porte, puis parvint à la cave où il vida quelques bouteilles de bière; ensuite il monta dans l'épicerie se trouvant dans le même bâtiment et y déroba fr. 34.02 argent suisse, fr. 32.81 argent français, deux bagues, une boîte de montre, et quatre bons de la Presse française d'une valeur totale de fr. 200.— français. Arrêté quelques jours après son méfait, l'inculpé a été écroué depuis le 8 novembre jusqu'à ce jour. Des débats, il ressort que J. est un homme que l'alcool perd; quand il a bu, il n'a plus aucun contrôle sur lui-même. Quoique jeune, il a déjà pas mal de méfaits à son actif. D'un examen médico-légal fait par M. le Dr Huguenin, J., de sang-froid, est en état de responsabilité complète.

Le procureur, dans son réquisitoire, fut d'une mansuétude bien grande pour le prévenu, les ser-

mons de Noël ont gardé dans son cœur quelques échos encore vivants.

Le jury, après de longues délibérations, est arrivé avec un verdict reconnaissant les faits comme constants, mais accepte qu'en état d'ébriété l'inculpé a sa responsabilité intellectuelle diminuée. Le jury forme le vœu que la peine du sursis soit appliquée. Le procureur général requiert la peine de trois mois d'emprisonnement, un an de bannissement des établissements publics et un an de privation des droits civiques.

Le tribunal condamne J. à trois mois d'emprisonnement avec déduction de 48 jours de prison préventive, un an de privation des droits civiques, deux ans de bannissement des établissements publics et aux frais s'élevant à fr. 240.30. Pour l'emprisonnement, la loi du sursis est accordée.

En présence de M. Jaquier, pasteur, mandé pour l'occasion, l'inculpé signe séance tenante un engagement d'abstinence totale de boissons alcooliques pour deux ans.

Avis aux souscripteurs de l'emprunt de «La Sentinelle». — Nous rappelons aux souscripteurs de l'emprunt le contenu de notre circulaire et espérons que d'ici à la fin de l'année nous aurons été honoré de leur visite.

Le bureau du journal, Marais 12.

LA CHAUX-DE-FONDS

«NOS INTIMES»

Nos amis de la Théâtrale ouvrière du Locle occupaient hier soir la scène du Cercle ouvrier. Ils arrivaient précédés d'une bonne réputation due à leurs spectacles précédents. Ils avaient à la maintenir. Ils l'ont maintenue.

Tout d'abord par le choix de la pièce, car ce n'est pas un mince mérite que de jouer convenablement une œuvre de Sardou. Nos amis n'ont pas craint la difficulté. Vous pensez bien que je ne vais pas résumer «Nos Intimes» si peu de temps après que notre correspondant du Locle en ait parlé ici. Qu'il me suffise d'ajouter que l'on retrouve dans cette comédie quelques-unes des qualités qui font la valeur des drames de Sardou. Une fois de plus, ce dramaturge a laissé voir qu'il possède bien son métier. Il a su créer les situations drôles ou quasi dramatiques qui tiennent le spectateur en haleine. Il a caricaturé cette valeur, qui put être à l'occasion le plus abominable des supplices pour celui qui l'a subie. L'amitié. Il est toute une philosophie à tirer de cette pièce. Mais chacun des spectateurs le fait pour son compte. C'est par là que Sardou, dans cette pièce, rappelle Molière.

Les acteurs de la Théâtrale ouvrière du Locle se sont donné beaucoup de peine pour la bien jouer. Ils ont réussi en ce sens qu'ils ont gagné l'attention du public. Puis plusieurs d'entre eux avaient parfaitement réussi à s'identifier avec leurs personnages. Ceux d'entre eux dont nous avons déjà signalé le talent tiennent leurs promesses et nous les avons revus avec plaisir.

Toute la troupe du reste mérite d'être félicitée pour sa belle tenue et nous ne pouvons que lui souhaiter de nouveaux succès. Ses succès, elle les doit non seulement au talent de plusieurs de ses membres, mais aussi au dévouement et aux connaissances de son directeur, notre camarade P. Peçon.

Première neige

La première neige est tombée cette nuit. Une couche de quelques centimètres recouvre le sol. Elle met un terme aux tourbillons de poussière et à la sécheresse dont se plaignaient campagnards et citadins, au cours de la semaine dernière. L'ouragan qui sévissait en mer depuis vendredi s'est résorbé chez nous en quelques énergiques coups de vent et en une pluie continue pendant la nuit de samedi. Hier, le temps fut très doux. Il fraîchit durant la nuit. C'est ce qui nous a valu la blanche visiteuse, qui, cette année, est en retard de deux bons mois sur la saison hivernale précédente.

Commencement d'incendie

Dans la nuit de samedi à dimanche, à 1 h. 20, le poste de police était avisé d'un commencement d'incendie à la rue du Parc 11, chez la propriétaire, Mme Arn. Le feu se trouvait au plain-

piéd à gauche, dans le corridor. On suppose que le feu a pris naissance dans des vêtements suspendus à un crochet porte-manteau, ou à une porte. Quelques seaux d'eau suffirent pour éteindre les flammes. Les dégâts consistent en une croisée et un porte-manteau carbonisés.

Célérité administrative

«Voici un exemple, rigoureusement authentique, de célérité administrative dont plusieurs Offices fédéraux ou cantonaux pourront faire leur profit. Il est tout à l'honneur des autorités neuchâteloises.»

Un contribuable de La Chaux-de-Fonds reçut un certain samedi de décembre, de la commission communale de taxation de l'impôt direct, un avis suivant lequel son revenu imposable était porté à une somme de 3000 fr. supérieure à sa déclaration. L'avis ajoutait que toute réclamation éventuelle devrait être adressée à l'Inspectorat cantonal des contributions, à Neuchâtel.

Notre contribuable envoya son recours à cette instance le surlendemain lundi.

Le mercredi suivant déjà, la commission chaux-de-fonnière de taxation le convoquait en audience pour le jeudi.

Ses explications probantes furent prises en considération. Le surlendemain, le samedi, exactement une semaine après le début de ce petit litige, il reçut un bordereau définitif, et conforme à ses ressources véritables. Et il s'acquitta aussitôt de son impôt.

Voilà, n'est-ce pas? un cas réconfortant, dont plusieurs autres administrations devraient prendre de la graine.»

Et, ce qui est plus réconfortant encore, c'est de lire ce récit dans la «Gazette de Lausanne». Alors que tant de petits journaux malveillants s'occupent de faire une fâcheuse réputation aux administrations ou au crédit de notre commune, en a vraiment plaisir à trouver ces lignes dans le grand organe des conservateurs vaudois.

Communiqués

La troupe d'opérettes Petitdémange au Théâtre pendant les fêtes de l'an. — La location qui s'est ouverte samedi marche bon train, mais il reste encore de très bonnes places de toutes catégories. Pour rappel, le programme est composé comme il suit:

Jeudi 1er janvier, matinée et soirée, avec respectivement «L'Orgie au Harem» et «Madame».

Vendredi 2 janvier, «Madame» et «Le Petit Choc».

Samedi 3 janvier, «Les Surprises d'une Nuit d'Amour» et «Le Petit Choc».

Dimanche 4 janvier, «Le Petit Choc» et «L'Orgie au Harem».

Lundi 5 janvier, en soirée seulement, «L'Amour masqué».

Toutes ces délicieuses opérettes, véritables chefs-d'œuvre de la gaité française, sont des spectacles de familles.

Nous faisons toutefois des réserves pour «L'Orgie au Harem», qui n'est pas un spectacle pour les jeunes filles.

La location est ouverte tous les jours, de 9 heures à 18 heures. Téléphone 15.15.

A la Scala: Mae Murray, dans l'admirable drame «Princesse Nadia», où elle tient deux rôles; «Pierrot et Pierrette», touchante comédie sentimentale, avec René Poyen (ex-Bout-de-Zan) et la Petite Bouboule.

Au Moderne: «Un Cœur d'Or», qui fait pleurer et rire beaucoup; «Au Jardin de Murcie», drame formidable.

Jeudi 1er janvier, changement de programme.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Comité du Cercle ouvrier. — Séance du Comité directeur, ce soir à 20 heures.

— Gymnastique ouvrière. — Comité ce soir à 20 heures. Très important.

— Chorale mixte ouvrière. — Pour cause de force majeure la répétition du lundi 29 décembre est supprimée.

L'Etude Ch^s Chabloz, notaire, Le Locle
7, Grand'Rue, 7

s'est adjoint, dès ce jour, la collaboration de

M. Ch^s-M. CHABLOZ FILS

3701 AVOCAT ET NOTAIRE P 10565 Le

Boucherie Centrale
LE LOCLE

Pour les Fêtes

Magnifique assortiment de porc frais, salé et fumé

Jambons, Jambonnets, Palettes

Marchandises bien conditionnées et au plus bas prix du jour

Langues de bœuf, fraîches, salées et fumées

Mouton - Agneau - Saucissons aux pistaches

Grande baisse sur le VEAU
Se recommande vivement.

3445

M^{lle} R. JEANNERET, Côte 18, Le Locle
Téléphone 399 Horlogerie — Bijouterie — Orfèvrerie

L'Assortiment en Couverts et Cuillères argent contrôlé
de toutes grandeurs est au complet, de même qu'en métal argenté
600 bagues or, 18 k., depuis Fr. 10.— 3595

Services à thé et café

Le plus grand choix Tous modèles
Prix très avantageux

Couteaux manche corne. Services à découper
Services à thé et café. Sucriers. Corbeilles à pain.

Grand assortiment d'articles pour cadeaux

Voyez nos devantures Demandez nos prix

SANDOZ Frères

Succ. de H. Sandoz-Roulet 3739

LE LOCLE

Skis - Luges - Patins - Accessoires

Hôtel de la Croix-Fédérale
CRÉT-DU-LOCLE

A Sylvestre
les 1^{er} et 2 Janvier

SOUPERS

à toute heure
Les dîners seront faits
sur commande

Se recommande,
Walther BAUER.

3796

Pendant deux jours
à titre gracieux, La
Fourmi, 1^{er}-Mars 5

offre complets-mécaniciens et blouses-horlogers au prix
unique de fr. 8.50, marchandise de 1^{re} qualité
Qu'on se le dise et qu'on le répète! 3804

Aux Fruits du Midi

Nouvel arrivage
d'oranges et mandarines
extra-douces

CONSERVES en tous genres: Petits pois, haricots,
thon, sardines, homards, crevettes, champignons, etc.

Salami extra de Milan 3803

Prix très avantageux Se recommandent,
LA CHAUX-DE-FONDS, Balance 8
LE LOCLE, Grande-Rue 23 Les Fils de Fortuné Jamolli

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants
qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Maison de Comestibles
Henri STEIGER
 Balance 4 — Téléphone 2.38
 Volaille de Bresse ³⁶⁶⁹
 P23042C
 Poisson de mer et d'eau douce
 Gibier assorti - Crustacés
 Toutes nouveautés en comestibles

Voulez-vous passer
 une agréable soirée ?
 Ne manquez pas de venir applaudir
 chaque soir la ³²⁹⁰
Famille Schönauer
 dans ses danses, chants et comédies originales, à
l'Hôtel de la Poste
 Consommations de premier choix
 Se recommande, **G. PERRIN.**

Nouvel-An! Nouvel-An!
Boulangerie - Pâtisserie
T. SCHAEFFER
 Berner. Succ
 Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 20.52
 Vous offre le plus grand choix
DESSERTS
 fabriqués par la maison, ainsi que P 23034 C 3658
 Tourtes, Vacherins, Cakes de Vol-au-Vent et toute pâtisserie
 Spécialité Marcotins. - Pain bis praliné.

DIVANS
FAUTEUILS
 Beau choix - Bas prix ³⁶⁷²
Magasin CONTINENTAL
 Rue Neuve 2, LA CHAUX-DE-FONDS

ÉTRENNES UTILES
Maison Bæhler
 Léopold-Robert 39 — Téléphone 9.49
 Grand choix en magasin en:
 Lustrerie électrique, Lampes de piano et de table, Lampadaires, Fers à repasser, Bouilloires, Grille-pain, Föhn, Aspirateurs de poussière, Radiateurs électriques, etc., etc.
Potagers à gaz, à bois et combinés
ALUMINIUM, tous les articles ³⁷⁸⁶
 Appareils sanitaires et Articles de toilette
Bureau d'installations et réparations

PATINS
 SKIS et LUGES
 ordinaires et de luxe, marques «Varsity», «E.-V.-B.», «Sigurd». - Chaussures anglaises spéciales pour le patin. - Patins et chaussures pour le hockey, cannes, jambières et pucks pour le hockey. ³⁰³³
 successeurs de Guillaume Hossli
M. & G. NUSSLI La Chx-de-Fonds

Tom-Pouce
 dans tous les prix ³⁶⁶⁴
 ainsi que PARAPLUIES pour hommes et dames dep. fr. 5.75 à l'article le plus soigné, pour enfants dep. fr. 4.75
 Reconvtages Spécialité de parapluies-cannes pour messieurs Rhabillages
 Le magasin est ouvert les dimanches de décembre
 5% Timbres escompte Neuchâtois et Jurassien 5% Se recommande, **Ch. BERGER.**



Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An
A LA VILLE DE LYON
 Balance 18 - Tél. 16.99
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Seule fabrique de parapluies de la place. - Incontestablement le plus beau choix de

Grand choix de
Robes pour Dames et Jeunes filles
 serge, gabardine, velours, satin, crêpe de Chine, etc.
Robes chaudes, fantaisie d'hiver, **15.50**
Robes serge belle qualité, toutes teintes, **19.90**
Robes gabardine belle qualité, toutes teintes, **29. —**
Robes velours très belle qualité, toutes teintes, garnies cuir ou broderies haute mode, **39.50**
Robes satin Iris, garnies cygne, grand chic, **39.50**
Robes crêpe de Chine, beaux modèles, **39. —**
Robes crêpe marocain, haute nouveauté, **49. —**
Madame Marguerite WEILL.
 La Chaux-de-Fonds ³⁰³⁴
 Léop.-Robert 26, 2^{me} étage. - Téléphone 11.75

Enchères publiques
 L'Office soussigné continuera les enchères publiques de la masse en faillite René Bopp, boulanger, à La Chaux-de-Fonds, le **lundi 29 décembre 1924**, dès 14 heures, à la Halle aux enchères et vendra les marchandises ci-après désignées :
 Tablettes, chocolats, sucres d'orge, masepains, pastilles à la menthe, cachous, thé.
 La vente se fera au comptant, conformément à la L. P.
 La Chaux-de-Fonds, le 24 décembre 1924.
OFFICE DES FAILLITES :
 Le préposé,
A. CHOPARD.

Violon offert gratuitement
 à tout élève sérieux, désirant prendre des leçons. Violons et mandolines à vendre. — S'adresser Parc 79 3^{me} droite. ³⁷⁰⁹
N'oubliez pas les petits oiseaux
Bijouterie - Horlogerie
DE PIETRO
 r. Léop.-Robert 74 - LA CHAUX-DE-FONDS
Couverts de table, métal, avec joli décor, 24 pièces : 12 cuillers, 12 fourchettes, fr. **36. —**
Cuillers à café, décoré fr. **10.80**
Poches à soupe, décoré fr. **6. —**
Couverts „Christoffe“
Couverts argent ^{800/000}
Couteaux inoxydables.
Liens de serviettes
Nécessaires à broder et à écrire
Etuils à cigarettes ³⁴⁶⁵
BAS PRIX - BAS PRIX

Un
Accordéon
 de meilleure fabrication
 1/2 tons
 double et triple voix
 platines laiton
 Prix très bas
 Chez
Reinert
³⁵³¹
 50, Léopold-Robert
 (Banque Fédérale)

FEUILLETON ⁷⁹
LE MARI DE SIMONE
 par
CHAMPOL
 (Suite)

Parfois, un avocat ou un avoué en robe, majestueux et grotesque, fendait la foule. Tout le monde parlait, s'agitait, se querellait; la lie des passions humaines était là, fermentant, bruisant, jetant son écume, tandis que, émergeant de cette tourbe, le grand Berryer et ses compagnons de marbre blanc se dressaient sur leurs piédestaux, tranquilles, satisfaits, imposants, échappés à l'universelle soufflure.

La salle était franche, et Osmin, familier du lieu, conduisait maintenant Simone par des passages moins connus. Le bruit des paroles, s'éloignant, devenait un vague et formidable murmure. La solitude se faisait, à peine troublée par l'apparition rapide d'un huissier à chaîne, de quelque gratte-papier, sa serviette sous le bras, ou d'un plaideur égaré. Après le bazar de la chicane, ouvert à tous, c'étaient les petits appartements de la justice, les réduits discrets, les recoins intimes où, loin du vulgaire, s'élaborent les grandes décisions, se cachent les grands crimes, se préparent les grandes tortures, et ce silence où se tassaient tant de plaintes, ce mystère où se voilaient tant de douleurs,

pesaient lourdement sur Simone, mais sans faire vaciller son courage.

— Nous y sommes, et je crois que nous arrivons les premiers, dit Osmin, lui montrant une porte au bout d'un couloir. Voilà le moment de prouver que vous êtes toujours la petite Bretonne!

Elle lui laissa un sourire pour adieu, et suivit bravement l'huissier chargé de l'introduire.

XVIII

Le cabinet du président était, comme tous les cabinets de magistrats, une pièce grave, correcte, avec une bibliothèque, emblème de savoir, un bureau, emblème d'importance, et des fauteuils pour les visiteurs, emblème de politesse.

Trois heures n'ayant pas encore sonné, M. le président ne se trouvait pas là, mais il arriva presque aussitôt.

C'était un bon gros homme rubicond, de tempérament sanguin, par conséquent gai et bon enfant.

Comme célibataire, il avait pour le mariage une profonde estime, et, comme magistrat, en son éloquence une entière confiance.

Aussi la tâche de conciliateur matrimonial ne lui semblait-elle pas aussi ingrate qu'à un autre, et, entre collègues, dans les jours d'épanchements, il se vantait assez volontiers d'avoir, en sa carrière, repêché dix-sept ménages allant à la dérive. Mais les trente-quatre époux qui s'étaient laissé toucher et, finalement, renvoyer bras dessus, bras dessous, appartenaient tous à ces milieux rudimentaires où de gros mots, une volée de bois vert, voire même de plus graves injures, s'échangent et s'oublent avec une égale facilité.

Le président savait qu'entre les gens du monde, les discordes, moins violentes, sont plus profondes, les résolutions mieux réfléchies, plus tenaces, et, lorsqu'il avait affaire à eux, laissant de côté une argumentation superflue, il se bornait à se montrer courtois, en abrégant le plus possible une corvée, inutile et douloureuse.

— Madame la vicomtesse d'Avron? dit-il, saluant Simone respectueusement, mais avec un peu de surprise.

Il la trouvait étonnamment jeune pour une divorcée, et quand elle lui eut répondu par une inclination de tête affirmative, il l'observa à la dérobée, songeant, à part lui, qu'une si charmante créature devait être bien malheureuse ou bien perverse pour se trouver déjà réduite à de pareilles extrémités.

Simone ne faisait nulle attention à M. le président, ni, en réalité, à quoi que ce fut au monde. Des brouillards lui passaient devant les yeux, et ses artères battaient avec tant de force qu'elle ne parvenait même pas à distinguer les bruits venant de l'extérieur et assourdis par une double porte de cuir.

Tout d'un coup, son cœur bondit si violemment qu'elle le crut échappé de sa poitrine; elle se souleva à demi, et M. le président, qui était en train de lui adresser de bonnes paroles, resta stupéfié en se voyant, d'un signe, imposer silence.

Dans l'entre-bâillement des deux portes, Simone entendait Thomas Erlington disant avec humeur :
 — Puisque je ne puis t'accompagner, je t'attendrai par ici avec Osmin.

Et, la seconde porte s'ouvrant, Richard entra. Rien qu'à la folle palpitation de tout son être, Simone le reconnaissait. C'était bien lui,

lui, son mari, tout ce qu'elle avait au monde de plus proche, celui qui l'avait le plus aimée, qui, un instant, l'avait tenue dans ses bras, l'avait crue sienne, l'avait appelée des noms les plus doux! Il était revenu, après si longtemps, il était là et il semblait ne pas la voir, ne plus la connaître; il avait détourné les yeux en passant devant elle pour aller s'asseoir le plus loin possible, de l'autre côté, en face du président.

Elle le regardait maintenant.

Il paraissait plus grand encore qu'autrefois, parce qu'il avait maigri d'une façon étonnante. Son triste bandeau noir lui recouvrait toujours la moitié du visage, mais ce qu'on apercevait de ce visage avait pâli, s'était émâcié, et les pauvres lèvres, qu'elle se souvenait d'avoir vues sourire, retombaient en deux plis amers et profonds.

Lui si fier, si susceptible, comme il avait dû souffrir, rien que pour arriver jusque-là, passant sous les regards curieux, dans la foule des indifférents; comme il devait souffrir encore devant cet homme, cet inconnu qui allait le questionner, l'exhorter, s'arroger le droit de rechercher ses fautes, de mettre à nu ses douleurs! Et pour quoi, pour qui s'était-il offert encore à ce dernier affront, à ce dernier supplice?

(A suivre).

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE FR. 1.80 TOUTES PHARMACIES